

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Eric Stauffer, Jean-Marie Voumard, Sandra Golay, Daniel Sormanni, Christian Flury, Florian Gander, Thierry Cerutti, Pascal Spuhler, André Python, Danièle Magnin, Ronald Zacharias, Jean Sanchez, Sandro Pistis, Jean-François Girardet, Henry Rappaz, François Baertschi

Date de dépôt : 10 mars 2016

Proposition de motion

Stop à l'énergie fossile, sauvetage du patrimoine suisse en énergie hydroélectrique !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la motion 1835 du 20 août 2008 refusée par le Grand Conseil ;
- la débâcle annoncée de la société Alpiq ;
- la décision d'Alpiq de brader les barrages hydroélectriques de Suisse, notamment EOS (Energie Ouest Suisse), pour renflouer ses caisses ;
- que les SIG ont financé déjà une première fois au travers d'EOS le barrage de la Grande-Dixence ;
- l'absence de politique protectrice de la Suisse sur l'importation d'énergie fossile en Suisse ;
- l'effondrement du prix de l'électricité sur le marché européen,

invite le Conseil d'Etat

- à donner instruction aux SIG de racheter au meilleur prix le barrage de la Grande-Dixence ;
- à donner mission aux SIG de racheter certaines installations hydroélectriques en Suisse au meilleur prix ;

- à demander au Conseil fédéral de taxer l'importation d'énergie fossile en Suisse, dans l'objectif de favoriser la production d'énergie renouvelable en Suisse.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

En août 2008, le MCG avait été visionnaire et s'était opposé à la cession des actifs d'EOS Energie Ouest Suisse à la société Alpiq avec la motion 1835, voir <http://ge.ch/grandconseil/data/texte/M01835.pdf> (voir aussi le Mémorial de l'époque : <http://ge.ch/grandconseil/memorial/seances/570107/31/43/>).

Il nous faut résolument être tournés vers l'avenir !

Oui, les SIG ont manqué à l'époque de vision en matière d'énergie renouvelable ! Oui, les SIG sont coupables d'avoir participé à la cession des actifs d'EOS à Alpiq une société cotée en bourse ! Oui, Alpiq n'a réussi qu'à engendrer des pertes abyssales qui ont coûté des centaines de millions ! Oui, Alpiq n'a cessé de brader ses actifs à travers l'Europe pour renflouer ses caisses !

Et maintenant c'est le tour pour Alpiq de brader le patrimoine suisse en matière d'énergie renouvelable !

Assez !

Aujourd'hui, les SIG sont dans un mode de gouvernance performant, ils ont rompu avec le passé ! C'est une nouvelle direction, un nouveau directeur général, un nouveau président du conseil d'administration !

Aujourd'hui, la confiance en les SIG est rétablie !

Mission pour les SIG

Il faut impérativement que les SIG rachètent au meilleur prix les barrages hydroélectriques en Suisse, notamment celui de la Grande-Dixence ! Il serait catastrophique de faire deux fois la même erreur et de laisser ce patrimoine partir en main tierce, pire étrangère !

Certes aujourd'hui l'énergie renouvelable n'est pas rentable ! Pourquoi ?

Car la Suisse par son gouvernement ne taxe pas l'énergie fossile importée notamment de l'Allemagne qui produit de l'électricité au CHARBON, ou pire encore de centrales nucléaires !

Le MCG a toujours été opposé aux investissements dans les énergies fossiles !

Comment aujourd'hui justifier des pertes supplémentaires pour les SIG en rachetant des barrages hydroélectriques déficitaires ?

Pour deux raisons :

- conserver du patrimoine suisse en matière de production hydroélectrique ;
- investir dans l'avenir en énergie renouvelable et propre.

Aujourd'hui, le message de ce parlement doit être clair et sans ambiguïté à l'adresse des SIG ! Oui aux rachats des barrages aux meilleurs prix !

Même si les barrages ainsi acquis devaient être mis en stand-by pour un certain temps, car déficitaires en production, cela étant dû aux tarifs extrêmement bas de l'électricité fossile importée d'Allemagne notamment !

Sur le long terme, les énergies renouvelables seront rentables, Genève et la Suisse n'ont pas le droit de laisser partir notre patrimoine en main étrangère !

Nous vous remercions de soutenir la présente motion.